

RDC : les journalistes appellent à la révision de la loi sur la liberté de la presse.



Les professionnels des médias recommandent la révision de la loi sur la liberté de la presse de 1986 et l'amélioration des conditions d'exercice de leur profession. Ils ont fait cette recommandation à l'issue d'un forum d'échanges organisé jeudi 2 mai 2019 à Kinshasa dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la liberté de la presse.

La séance a été marquée par un certain nombre d'exposés autour du thème : « Médias, 4e pouvoir en RDC, quel type de journalisme », en présence de la ministre des Droits humains, Marie Ange Mushobekwa.

Un des intervenants, le professeur Jean Lucien Kithima de l'IFASIC s'est penché sur le 4e pouvoir, qu'est la presse, sur ses implications et contraintes. Pour lui, le journalisme d'investigation est bien indiqué pour rendre compte avec exactitude des non-dits et des scandales en vue de bien informer l'opinion. Il reconnaît cependant que cela a un prix.

« Le journalisme d'investigation nécessite la curiosité, la compétence dans le domaine enquêté, le sens rigoureux d'éthique et de déontologie professionnelle, la discrétion, le courage, la patience et la ténacité et le travail méthodique. » Pour sa part, le professeur Kodjo Ndukuma a axé son intervention sur la situation socio-économique du journaliste, marquée par la précarité et le non-respect des règles déontologiques.

Selon lui, tout doit passer par l'amélioration des conditions de vie du journaliste ; grâce aux conventions de travail dans des entreprises de presse et une bonne réglementation.

Lire aussi sur [RDC : les journalistes appellent à la révision de la loi sur la liberté de la presse | Radio Okapi](#)

« La presse dans la précarité, elle a sa vulnérabilité. Elle peut disparaître. La presse compose ou plutôt revoit un certain nombre de ses valeurs », a-t-il affirmé.

Un autre intervenant, c'est Godefroid Kabongo de l'ONG JED, qui a mis un accent sur les droits du journaliste. Tandis que le Représentant de BCNUDH a abordé le rôle de la presse dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

Après échanges, les journalistes ont reconnu la nécessité de réviser la loi de la presse de 1986. Ils ont souhaité notamment la suppression du ministère de Communication et la régularisation des réseaux sociaux.